

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION JEUNES

Réunion du lundi 14 juin 2021

Présidence : **M. Jean-Michel Rech**

Présents : **MM. Henri Blanc - Pierre Espinosa - Patrick Ruiz**

Excusés : **MM. Stéphane Cerutti - Mebarek Guerroumi - Yves Plouhinec - Michel Prudhomme Latour**

Assiste à la réunion : **Vincent BOSC, CTS - Guy Michelier, membre CD**

Le procès-verbal de la réunion du 16 mars 2021 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

CHALLENGE DE L'AMITIE HERAULT SPORT

Dossier : rencontre de U17 D3 entre US BASSES CEVENNES et PUISSALICON MAGALAS

Suite au courriel du club AS PUISSALICON MAGALAS et les échanges téléphoniques entre le Secrétaire Général du District de l'Hérault et les Présidents des clubs de US BASSES CEVENNES et de AS PUISSALICON MAGALAS, la commission d'organisation a décidé d'exclure l'équipe de US BASSES CEVENNES du challenge de l'amitié Hérault Sport en U17D3.

Le dossier sera transmis à l'Espace Prévention et Réparation.

Prochaine réunion le lundi 21 juin 2021 à 15h30

Le Président,
Jean-Michel Rech

Le Secrétaire,
Henri Blanc